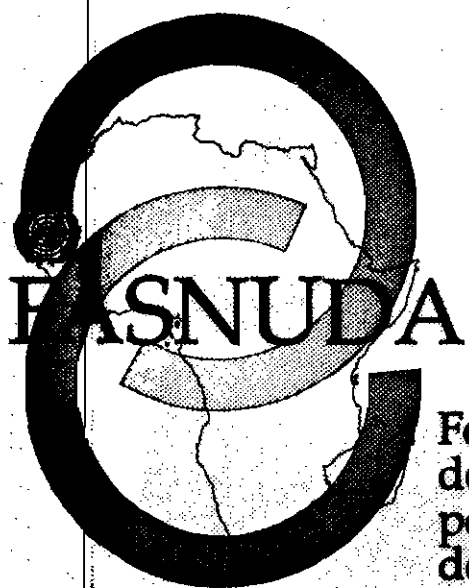




1977

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique: Hier et demain



Fonds d'affectation spéciale
des Nations Unies
pour le développement
de l'Afrique

12232

E/ECA/UNTFAD/93

Nations Unies
Commission économique
pour l'Afrique



Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique: Hier et demain



Fonds d'affectation spéciale
des Nations Unies
pour le développement
de l'Afrique



*Le
FASNUDA,
ce qu'il est,
ce qu'il fait*

Le FASNUDA a été créé en 1977 par le Secrétaire général des Nations unies. Son objectif est de mobiliser des ressources pour le développement de l'Afrique. Depuis sa création, la Conférence bisannuelle d'annonces de contributions, qui se tient à l'occasion de la Conférence des ministres de la CEA, lui permet de mobiliser ces ressources. De plus, les Etats membres des Nations unies peuvent alimenter le Fonds à l'occasion de la session annuelle d'annonces de contributions de l'Assemblée générale. Depuis la Conférence inaugurale d'annonces de contributions, qui s'est tenue à Lagos en 1977, les Etats membres - africains et non africains - ont octroyé un montant global de 12,5 millions de dollars, dont 84% ont à ce jour été déboursés. Plus de 34 pays ont contribué au Fonds. Durant la dernière Conférence, qui s'est tenue en avril 1991, 7 pays africains (l'Angola, l'Ethiopie, le Malawi, le Nigéria, l'Ouganda, le Soudan et le Zaïre) et 2 pays non africains (le Brésil et la France) ont annoncé des contributions. Quatre autres pays africains (la Guinée, la Namibie, la Zambie et le Zimbabwe) ont également promis d'alimenter le Fonds, sans préciser à quelle hauteur.

Le FASNUDA constitue un effort collectif régional qui vise à accroître l'auto-suffisance de l'Afrique en matière de mobilisation des ressources pour le développement. Les Etats membres souhaiteraient y contribuer davantage, mais les difficultés économiques et financières dont souffrent depuis longtemps tous les pays africains leur imposent des limites. Paradoxalement, c'est précisément pour cela que l'on doit redoubler d'efforts pour faire augmenter les contributions. Ainsi, des actions collectives pourront-elles être menées dans les secteurs critiques pour la transformation et le développement socio-économiques de l'Afrique.

La crise économique persistante qui sévit en Afrique est de nature structurelle. Elle se caractérise par la désagrégation des infrastructures et des outils de production. La production agricole, plus particulièrement vivrière, a considérablement diminué dans les années 80. La majorité des industries africaines ont été affectées par la crise: certaines ont fermé leurs portes et les autres se sont pour la plupart vues contraintes de fonctionner bien en-deça de leurs capacités. Les infrastructures matérielles édifiées après les indépendances se sont en partie dégradées. De même, les services sociaux, en particulier dans le domaine de l'éducation, de la santé publique, de l'assainissement, du logement et de l'eau potable se sont également détériorés. Le chômage se répand, ainsi que la pauvreté.

L'Afrique, de concert avec la communauté internationale, a formulé plusieurs stratégies et programmes de redressement et de développement dans les années 80. On peut citer le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique 1986-1990 (PPREA), le Programme d'action des Nations unies pour le redressement économique et le développement 1986-1990 (PANUREDA), suivi du Nouveau programme des Nations unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90.

Les préoccupations majeures qu'expriment ces programmes et ceux qui fournissent des orientations sur les secteurs clé d'intervention dans les années 90, sont synthétisées dans un document intitulé *Objectifs stratégiques du développement socio-économique de l'Afrique dans les années 1990*. Les secteurs cruciaux pour le développement de l'Afrique y sont identifiés comme suit:

- (i) la mise en oeuvre du Traité d'Abuja pour l'établissement de la Communauté économique africaine (CEA);
- (ii) le développement rationnel et durable du potentiel agricole africain afin d'atteindre la sécurité alimentaire et l'autosuffisance pour tous;
- (iii) l'industrialisation rationnelle et durable. Un accent particulier est mis sur l'augmentation de la valeur ajoutée des ressources naturelles africaines et sur la création d'emplois;
- (iv) les programmes visant à améliorer les transports, les communications et les infrastructures énergétiques en Afrique, afin de lever les ob-

*Les défis
que
représente
le dévelop-
pement de
l'Afrique
et les
efforts
déployés
pour les
relever*

stacles qui entravent le développement économique;

- (v) un programme global de création de ressources humaines, notamment en vue de développer l'esprit d'entreprise, les capacités d'adaptation au contexte local des progrès scientifiques et techniques et leur application à l'agriculture, à l'industrie et à d'autres secteurs d'activité;**
- (vi) le développement et la consolidation de la participation populaire et démocratique et la promotion de bonnes méthodes de gouvernement.**

L'Afrique ne manque donc pas de stratégies, de programmes et d'orientations clairement définis. Ce dont le continent a cruellement besoin, c'est de ressources pour mettre en oeuvre ces programmes de développement prioritaires. Compte tenu de la crise financière actuelle, la priorité absolue doit être de mobiliser les ressources internes et externes si l'on veut voir les engagements en faveur du redressement et du développement se traduire par des actions concrètes.



La Résolution 288(XII) de la Conférence des ministres de la CEA, qui vise à promouvoir l'auto-suffisance des pays africains, a été adoptée dès 1977 en réponse à la priorité que représente la mobilisation de ressources. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations unies pour le développement de l'Afrique (FASNUDA) constituait la première initiative entièrement africaine et la plus avancée, dans le cadre des Nations unies, afin de permettre à l'Afrique de mobiliser ses propres ressources pour le développement. Il sert également de cadre à la coopération entre le continent et ses partenaires au sein de la communauté internationale (les gouvernements et les ONG) pour la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en oeuvre de programmes concrets pour le redressement et le développement de la région.

Objectifs et structures du Fonds

Le FASNUDA a été créé pour financer des activités opérationnelles. Il intervient en prolongement des programmes de la CEA définis par les différents organes politiques de la Commission et pour lesquels aucun financement n'est prévu dans le budget régulier - relativement limité - des Nations unies. Il a par la suite été ouvert aux activités des organisations techniques régionales, telles que les institutions parainées par la CEA.

Le FASNUDA finance aussi bien des petits projets d'assistance technique que les phases initiales d'importants projets de développement et des projets pilotes. Le Fonds fournit aussi des capitaux d'amorçage qui permettent de mobiliser des ressources additionnelles auprès de bailleurs de fonds étrangers, afin de lancer des programmes de grande envergure sur des bases durables.

Le Fonds est administré par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA). Il est divisé en deux parties: "le Fonds spécifique" et le "Fonds général". Le premier reçoit les dons des Etats

*Le
FASNUDA,
une initia-
tive afri-
caine pour
la coopé-
ration en
matière de
mobilisa-
tion des
ressources
destinées à
la mise en
oeuvre des
stratégies
et des pro-
grammes
de dévelop-
pement
pour
l'Afrique*

membres et des bailleurs de fonds destinés à des projets spécifiques. Le second réunit les contributions sans objet précis et les affecte au développement et à la mise en oeuvre de programmes et de projets régionaux. Un rapport sur la situation et l'utilisation des ressources du Fonds est présenté tous les deux ans à la Conférence des ministres de la CEA.

Performance du Fonds

Depuis sa création, le FASNUDA a mobilisé 12,5 millions de dollars, octroyés par des gouvernements africains et par des bailleurs de fonds étrangers. Dans les secteurs où le FASNUDA a fourni des capitaux d'amorçage, au moins 100 millions de dollars ont pu être mobilisés auprès de bailleurs et d'institutions financières multilatérales, comme le PNUD.

Le Fonds a ainsi pu financer plusieurs petits et moyens projets dans des secteurs stratégiques tels que:

- le développement de l'ingénierie et du potentiel de conception et de fabrication;
- le développement technologique;
- le développement des richesses minières;
- le développement rural et des ressources en eau;
- la sécurité alimentaire et les technologies agro-alimentaires;
- le développement des pêcheries;
- le développement de l'énergie;
- le développement de l'industrie chimique;
- le cabotage le long de la côte ouest-africaine (une étude est en cours);
- les compagnies sous-régionales de fret aérien;
- le développement de programmes de télédétection;
- la formation et le développement de ressources humaines dans les domaines de la gestion et de l'analyse économique;
- les matériaux de construction et les établissements humains;

- la création et la rationalisation d'institutions;
- les systèmes d'information pour le développement (PADIS);
- la participation des femmes au développement: la promotion de l'entreprenariat féminin et la création d'une banque pour les femmes.

Promouvoir le développement technologique

Le Centre régional africain pour la technologie (CRAT) a été créé et a commencé à fonctionner grâce à un capital d'amorçage du FASNUDA. Le Centre a permis de réaliser des progrès importants dans le développement du potentiel technologique local, dans les secteurs critiques de l'alimentation et de l'énergie ainsi que dans le développement de bases de données. Certaines de ses performances - dont les suivantes - sont très stimulantes:

Le développement de technologies de transformation du manioc: dans ce domaine, les capitaux d'amorçage du FASNUDA ont permis de mobiliser des ressources du PNUD et de l'UNIFEM et de lancer un précieux programme de Coopération technique entre pays en développement (CTPD) inter-africain, qui implique plusieurs pays de la région. En collaboration avec le *Food Research Institute* du Ghana (FRI), le CRAT a ainsi développé des technologies de transformation du manioc. La technologie CRAT/FRI mise au point (procédé et équipement) est supérieure aux techniques traditionnelles sur les plans de l'efficacité, de la production et de la qualité du produit. De plus, elle réduit le temps de préparation et demande moins d'efforts. Elle est actuellement commercialisée dans de nombreux pays africains producteurs de manioc.

Le développement du secteur énergétique: le succès remporté auprès des populations du Salsal, au Sénégal, par les unités de biogaz installés par le CRAT - on utilise le biogaz pour la cuisson, l'éclairage et la production d'énergie - a conduit le gouvernement sénégalais à demander au CRAT d'installer plusieurs unités de biogaz dans la partie sahélienne du Sénégal, où le bois de chauffe est rare, la déforestation un problème et l'énergie électrique inconnue.

La transformation du poisson: en décembre 1992, un prototype servant à la transformation du poisson réalisé par le CRAT/NIOMAR a gagné le prestigieux prix d'excellence de l'exposition organisée au Nigéria par le *Raw Materials Research and Development Council*. Cette distinction a été octroyée selon des critères d'efficacité, de production, de reproductibilité, de maniabilité et de facilité d'entretien. Elle

**Le
FASNUDA
en
première
ligne:
quelques
réalisa-
tions**

récompensait également la supériorité du prototype par rapport aux équipements existants et sa fabrication en matériaux locaux. A ce jour, 15 appareils de ce type ont été commandés par des entrepreneurs privés, des gouvernements locaux et le *Research and Development Council*. Des stratégies sont actuellement à l'étude pour étendre la commercialisation de ce produit le long de la côte ouest-africaine, où les poissons sont tous du même type.

Encourager le développement des infrastructures technologiques en Afrique: le CRAT a produit un atlas régional sur les technologies alimentaires. Cet atlas est censé encourager le développement de l'infrastructure technologique en Afrique. Bien plus, il peut servir de guide aux investisseurs dans le secteur de l'industrie agro-alimentaire africaine. Le CRAT s'est largement informatisé et a renforcé ses capacités de traitement de l'information. Il a notamment créé un réseau électronique pour l'échange d'informations et de données qui comprend 20 institutions nationales pour la technologie.

Le développement et le recensement de ressources humaines: le CRAT a formé des fonctionnaires des pays suivants dans le domaine de la formulation de politiques scientifiques et technologiques: Sénégal, Guinée, Ghana, Cameroun, Ethiopie, Nigéria, Malawi, Kenya, Tanzanie et Zambie. Les fonctionnaires formés occupent tous des postes de décision dans leurs pays respectifs. En collaboration avec l'*American Association for the Advancement of Science (AAAS)* et le PUST, le CRAT a également publié un annuaire des scientifiques et des institutions scientifiques en Afrique.

Renforcer les capacités de production agricole

L'agriculture joue un rôle important dans la vie de la grande majorité des Africains. Bien plus, elle est considérée comme hautement prioritaire pour le développement du continent. Dans de nombreux pays, les pénuries de terre arable vont croissantes, et cette tendance ne montre aucun signe de ralentissement. Intensifier la production agricole sera bientôt le principal moyen de nourrir une population qui ne cesse de croître.

Cependant, l'exploitation intensive du sol le prive d'importants éléments nutritifs, jusqu'à le rendre stérile. De plus, en Afrique, le sol souffre de maux tels que l'érosion, la désertification, les ravages des termites, les vers, etc. C'est pourquoi l'utilisation et la production d'engrais doivent constituer une priorité pour accroître la production agricole.

La hausse des rendements demande la mise en oeuvre de mesures techniques telles que l'utilisation d'engrais et de pesticides, l'amélioration des systèmes d'irrigation et de la mécanisation agricole. Pour satisfaire ces besoins, et étant donné l'abondance de matières premières telles que les phosphates et le gaz naturel dans de nombreux pays africains, des unités de production d'engrais et de sous-produits ont été construites. Parallèlement, on enregistre un important taux d'utilisation des capacités de production.

Le développement de l'industrie dans le secteur des engrais et l'utilisation de ces produits ont été reconnus comme un moyen de réduire la dépendance vis à vis des importations, de manière à répondre aux besoins alimentaires, d'économiser des devises, de développer les ressources naturelles locales, de créer des emplois et de stimuler les autres secteurs économiques. C'est pourquoi la CEA encourage depuis plusieurs années la promotion de ce secteur de l'industrie chimique, en diffusant des informations, en organisant des ateliers aux niveaux national et régional et en publiant des études et des rapports techniques.

Pour enclencher le processus de renforcement des capacités de production d'engrais sur le continent, le FASNUDA a rassemblé des spécialistes de haut niveau pour qu'ils émettent des recommandations en vue d'accélérer la production et l'utilisation des engrais en Afrique.

Trente experts venus de neuf pays (Algérie, Egypte, Jordanie, Maroc, Ouganda, Rwanda, Soudan, Tanzanie et Tunisie) ont participé à cet atelier. Ils ont défini des stratégies afin:

- (i) d'établir un réseau reliant les pays producteurs d'engrais et les utilisateurs potentiels, de manière à développer leurs relations commerciales;
- (ii) de créer des regroupements de producteurs d'engrais sur la base d'une coopération technique;

- (iii) de sensibiliser les institutions financières à la nécessité d'octroyer de plus importants financements à des projets viables dans le secteur des engrais en Afrique.**

Des activités de suivi ont été planifiées:

- 1. L'organisation d'un système de collecte de données sur le secteur des engrais et la diffusion de cette information aux Etats membres, en prenant particulièrement en compte les éléments suivants:**
 - les prix des engrais (FAB/CAF),
 - le transport et la disponibilité,
 - les modes et les conditions de paiement,
 - les périodes de disponibilité.
- 2. La formation technique de cadres de haut niveau, en rassemblant les ressources des Etats membres qui ont capitalisé la plus grande expérience dans les secteurs de:**
 - la formation professionnelle,
 - la formation spécialisée.
- 3. La coopération technique, grâce à la promotion:**
 - d'une aide technique à l'analyse et à la résolution des problèmes rencontrés,
 - d'une aide à la recherche, à la négociation, à la conception technique et à la fabrication.
- 4. La promotion d'une assistance aux Etats membres dans les secteurs suivants:**
 - le financement de projets,
 - l'utilisation accrue d'engrais,
 - la formation et l'information,
 - l'application de la recherche au développement,
 - l'achat et la vente d'engrais,
 - l'acquisition d'actions,
 - l'organisation d'ateliers régionaux,
 - l'établissement d'une base de données sur les ressources,
 - les personnes disponibles pour fournir une expertise, rassembler et échanger des données.

Enrichir le régime alimentaire

Les aliments non-conventionnels représentent un potentiel important et insuffisamment exploité pour améliorer la sécurité alimentaire en Afrique. L'utilisation accrue d'aliments non-traditionnels pourrait aussi contribuer à créer des emplois et à accroître les revenus, en particulier dans les zones rurales. Les pays africains n'ont pas accordé suffisamment d'attention aux énormes possibilités que ce secteur représente, alors qu'ils sont généralement contraints d'accroître leurs importations de produits alimentaires.

La promotion de l'auto-suffisance, notamment alimentaire, qui a été plaidée avec force dans le Plan d'action de Lagos, est aujourd'hui devenue un impératif auquel l'exploitation et l'utilisation rationnelles des ressources locales devraient répondre. Dans cette optique, la CEA a lancé, grâce aux ressources du FASNUDA, une recherche et un programme d'étude sur les possibilités d'accroître l'utilisation des aliments non-traditionnels dans les pays africains. Cette initiative a conduit à la formulation et à la mise en oeuvre de deux projets d'élevage d'agoutis, à des fins commerciales, au Togo et au Bénin. Ces deux projets ont remporté un grand succès. Ils ont non seulement fait des émules dans ces deux pays mais aussi dans certains pays d'Afrique centrale.

Suite à ces expériences réussies, des experts en recherche et développement venus de toute l'Afrique ont été réunis pour évaluer les résultats des deux projets et concevoir des stratégies visant à en étendre la portée et à renouveler l'expérience dans d'autres pays africains. Sur la base de leurs recommandations, un travail est actuellement entrepris pour créer un réseau et pour promouvoir, autant que possible, l'introduction de produits non-traditionnels dans le régime alimentaire des Africains.

Donner plus de pouvoir aux femmes dans les activités de développement

Les capacités des femmes à contribuer pleinement au processus de développement en Afrique sont entravées par le fait qu'elles n'ont pas suffisamment accès à la qualification, à la technologie et sur-

tout au capital. Au-delà des efforts que la CEA déploie depuis des années pour promouvoir l'intégration des femmes au développement, notamment par le biais de sessions de formation et de programmes divers du même genre, il demeure urgent de créer les mécanismes appropriés pour fournir aux femmes un accès au crédit. Etant donné la prédominance des femmes dans le domaine alimentaire et le rôle important qu'elles jouent dans le secteur informel, un accès plus facile au crédit ne peut qu'accroître leur productivité. Il leur donnerait aussi les moyens de prendre des initiatives dans des secteurs plus productifs de la petite et moyenne industrie.

Ainsi, et en réponse à la demande de la Conférence des ministres, les ressources du FASNUDA ont-elles été utilisées pour lancer le processus de création d'une Banque africaine pour les femmes. Les études de faisabilité et les études techniques concernant cette opération viennent d'être achevées, et l'on espère que la Banque sera créée dans un futur proche pour le plus grand bénéfice des femmes africaines.



Le FASNUDA dans les années 90

L'ampleur des besoins pour le développement de l'Afrique et les domaines d'action prioritaires exigent que des moyens financiers considérables soient dégagés dans les années 90. Le FASNUDA est un important mécanisme grâce auquel les pays africains et leurs partenaires ont canalisé des ressources financières pour le développement.

La neuvième Conférence d'annonces de contributions pour le FASNUDA est l'occasion de réaffirmer son engagement en faveur du développement socio-économique de l'Afrique, en contribuant financièrement au Fonds. L'éventail de programmes et de projets que les ressources du FASNUDA se proposent de financer comprend pour 1994-95:

La Deuxième décennie des Nations unies pour le développement industriel [DDIA II]: ce programme a pour objectif de parvenir à un développement durable par le biais de l'industrialisation. A cet égard, les projets suivants sont proposés:

- le développement des matériaux de construction;
- de petits projets pilotes dans les domaines de la métallurgie, de l'agro-alimentaire et des plantes médicinales.

La Deuxième décennie des Nations unies pour les transports et les communications en Afrique [UNTACDA II]: ce programme vise à renforcer les infrastructures africaines de transport et de communication pour soutenir le développement économique. Dans ce cadre, les projets suivants sont proposés:

- la fabrication d'équipements pour les transports et les communications;
- l'établissement de centres régionaux de transit et de tri pour les services postaux africains.

La coopération et l'intégration régionales: ce programme cherche à promouvoir des mesures afin d'accélérer l'intégration de l'Afrique grâce au développement des infrastructures physiques, des secteurs de production et de la libéralisation des marchés. Les projets suivants sont proposés:

- des projets inter-régionaux pour la promotion du cabotage le long de la côte ouest-africaine;
- l'interconnexion des réseaux électriques en Afrique.

La participation des femmes au développement: donner plus de pouvoir économique aux femmes est un des objectifs à atteindre. Le projet majeur dans ce secteur est:

- la création d'une banque pour les femmes.

Le développement de la planification de stratégies à long terme et d'outils institutionnels: ce programme vise à renforcer les capacités de gestion du développement, la planification de stratégies et les systèmes de prévisions et de bases de données nécessaires à la promotion du développement socio-économique des pays africains. Les principaux projets envisagés, concernant ce secteur, sont les suivants:

- le renforcement des capacités de gestion du développement dans les pays africains;
- le développement de plans et de services nationaux de statistique.

L'alimentation et l'agriculture: le développement du potentiel agricole africain afin de parvenir à la sécurité alimentaire et à l'auto-suffisance pour tous est l'objectif central de ce programme. A cet effet, les projets suivants sont notamment envisagés:

- l'établissement de réseaux de centres de recherche agricole dont un sur le maïs en Afrique australe et orientale;
- l'extension des petits systèmes d'irrigation en Afrique du Nord;
- la création d'un centre agro-alimentaire sous-régional en Afrique centrale;

- l'établissement de systèmes de sécurité alimentaire en Afrique du Nord et du Centre-Est ainsi qu'en Afrique australe;
- le contrôle de la mouche tsé tsé et des criquets;
- un projet pilote d'accès au crédit en milieu rural.

La gestion des ressources naturelles et environnementales: l'objectif de ce programme est de promouvoir un développement durable et respectueux de l'environnement et d'encourager l'exploitation et l'utilisation rationnelles des richesses provenant des ressources naturelles africaines. Les principaux projets envisagés dans ce domaine sont:

- des programmes de recherche sur le développement minier;
- le développement des technologies de l'énergie.

Les programmes et les projets que nous venons d'évoquer sont loin de représenter toutes les activités nécessaires à la réalisation des objectifs de développement stratégiques en Afrique dans les années 90. Au cours des prochains biennia de cette décennie, l'éventail de programmes et de projets sera élargi de façon à prendre en compte d'autres secteurs d'activité.

Les ressources pour le biennium 1994/95

En fonction des contributions qui seront apportées au Fonds, des projets seront formulés pour couvrir autant des programmes présentés ci-dessus que possible.

Les attributions spéciales

Le FASNUDA gère des attributions spéciales. Exemple: le Fonds d'affectation spéciale pour UNTACDA. Il a été créé en 1979 à l'initiative du Secrétaire général des Nations unies pour organiser, une fois par an, une Conférence spéciale d'annonces de contributions afin de soutenir la Décennie des Nations unies pour les transports et les communications en Afrique.

L'allocation des ressources du FASNUDA

La flexibilité dans l'analyse et dans l'appréciation des projets à faire financer par le FASNUDA est assurée par le Comité d'analyse et d'appréciation des projets de la CEA, présidé par le Secrétaire exécutif de la Commission.

Les contributions au Fonds

Les contributions au FASNUDA sont annoncées lors de la Conférence bisannuelle d'annonces de contributions, puis versées à la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique. Ces conférences seront complétées par des campagnes de mobilisation des ressources menées par la CEA et par des comités sous-régionaux de mobilisation des ressources.

Pour contribuer au FASNUDA, il suffit de contacter:

Le Secrétaire exécutif
Commission économique des Nations Unies
pour l'Afrique
B.P. 3001
Addis Abeba
Ethiopie

Tél: +251 (1) 51 12 31, ou
+251 (1) 51 72 00, poste 266
Télex: 21029 eca et
Cable: ECA ADDIS ABABA
Télécopie: +251 (1) 51 44 16 (Ethiopie), ou
+1 (212) 963 49 57 (Etats-Unis)
Internet: UNECA@PADIS.GN.APC.ORG, ou
UNECA@PADIS.IGC.APC.ORG
Fidonet: UNECA@f1.n751.z5.gnvido.fidonet.org

*Informa-
tion
supplémentaires sur
les ques-
tions
opérationnelles*